



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

exportation de boeuf français en Chine

Question au Gouvernement n° 1038

Texte de la question

EXPORTATION DE BŒUF FRANÇAIS EN CHINE

M. le président. La parole est à M. Jean-Baptiste Moreau, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Baptiste Moreau. Monsieur le Premier ministre, au moment où certains prônent le repli sur soi, je salue le travail coordonné du Président de la République, de notre ministre de l'agriculture et de vous-même, qui a conduit hier à la signature d'un accord qui va permettre à notre agriculture d'exporter à nouveau de la viande bovine en Chine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Alors que la consommation de viande de bœuf chute en France, elle est en plein essor en Chine, avec une forte demande de la classe moyenne.

L'ouverture au monde n'est pas un danger. Les exportations agroalimentaires ont longtemps été un des fers de lance de notre balance commerciale mais, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les exportations doivent redevenir une force afin de tirer les revenus de nos agriculteurs vers le haut, dans la logique de ce qui a été discuté lors des états généraux de l'alimentation et de la loi qui en est issue.

Nos concurrents ont un modèle agricole fondé sur une logique intensive et productiviste, adapté aux fermes de taille gigantesque. C'est très loin de notre modèle français et européen d'agriculture familiale. Il est irresponsable de dire qu'en réduisant les charges sur nos exploitations, celles-ci pourraient être concurrentielles sur le même type de produit et, j'insiste, sur le même type de produit avec les anciens kolkhozes ukrainiens de 10 000 hectares ou les *feedlots* américains de 10 000 têtes. C'est pourquoi la France doit toujours être à la pointe et miser sur le développement d'une filière viande bovine de très haute qualité, ambassadrice de notre agriculture et de notre gastronomie d'excellence.

La montée en gamme est également un fait chez nos concurrents, c'est pourquoi l'agriculture française ne doit pas se reposer sur ses lauriers. Les acteurs doivent organiser leur stratégie export collectivement au sein de la plate-forme France Viande Export lancée en octobre 2015. Il est nécessaire de soutenir une stratégie offensive pour valoriser nos filières et l'origine France.

Cependant, il est irréaliste de demander que l'agriculture française renforce ses exportations sans, en contrepartie, ouvrir nos frontières aux importations. Nous avons en France et en Europe les normes de production sociales, sanitaires et environnementales les plus élevées au monde et il est fondamental que tout nouvel accord commercial préserve ce modèle.

Les Français sont fiers de leurs agriculteurs. La qualité de notre production et de notre alimentation est enviée partout dans le monde mais, aujourd'hui, les enjeux sont grands. Aussi, monsieur le Premier ministre, quelles perspectives votre déplacement en Chine a-t-il ouvert pour la filière bovine et, plus généralement, pour l'économie française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, cinq mois après le déplacement du Président de la République en Chine, je me suis en effet rendu dans ce pays à la tête d'une délégation composée d'un certain nombre de ministres, de chefs d'entreprise, de présidents d'instituts de recherche scientifique, d'abord à Shenzhen, puis à Shanghai et, enfin, à Pékin, hier, pour travailler avec nos partenaires chinois à développer les échanges entre nos deux pays : échanges économiques, bien entendu, mais aussi échanges culturels puisqu'à l'occasion de ce déplacement, j'ai pu soutenir les projets défendus à la fois par le musée Rodin, le Centre Pompidou et le musée Picasso dans le cadre d'expositions ou d'installations d'équipements sur place. L'objectif était de vérifier que, cinq mois après, la feuille de route définie par les deux chefs d'État était bien appliquée.

Notre coopération économique avec la Chine a commencé par des partenariats industriels dans des domaines comme le nucléaire civil ou l'aéronautique. Dans un deuxième temps, elle s'est poursuivie par le développement d'entreprises de production, de grande consommation, de distribution, par le développement de l'industrie du luxe et d'un certain nombre de services.

Aujourd'hui, un troisième moteur est nécessaire : celui de l'innovation, du développement de petites entreprises qui doivent choisir l'internationalisation et les exportations. C'est pourquoi la délégation que je conduisais comprenait un nombre considérable de dirigeants de toutes petites entreprises – de start-up, comme on dit – qui ont pu échanger avec des partenaires chinois potentiels.

Enfin, nous avons en effet discuté du secteur agricole. Vous savez, monsieur le député – et mieux que d'autres, d'ailleurs – combien celui-ci est une force de l'économie française et combien il peut jouer un rôle décisif pour notre commerce extérieur. Mesdames, messieurs les députés, cela faisait dix-sept ans que la France ne pouvait plus exporter de bœuf en Chine, dix-sept ans que nos producteurs étaient privés d'un débouché considérable sur le premier marché mondial, où la consommation de viande bovine se développe rapidement.

Avec les producteurs, avec les services de sécurité sanitaire, avec l'ensemble des acteurs de cette filière, notre objectif a donc été de réinvestir le marché chinois. C'est fait, puisque le protocole d'exportation a été conclu hier. Ce sont donc jusqu'à 30 000 tonnes de viande bovine qui pourront être exportées en Chine, mais le travail n'est pas terminé. D'abord, parce que nous devons garantir que les usines et les abattoirs seront homologués et validés par les autorités chinoises – c'est un travail qui est devant nous et qui, je crois, se déroulera dans de bonnes conditions. Ensuite, nous devons faire en sorte que l'ensemble des marchés chinois s'ouvre – je pense non seulement au marché de la viande porcine, mais aussi aux produits de transformation, notamment aux salaisons.

Je voudrais dire deux choses, monsieur le député.

Tout d'abord, lorsque l'on évoque la question des exportations ou des importations des produits agroalimentaires au sein de cette assemblée, c'est souvent pour se plaindre, pour dire que des importations massives constitueraient un danger. Après les marchés japonais, le marché chinois s'ouvre à nouveau aux producteurs français : c'est une bonne nouvelle dont j'aimerais que nous nous réjouissons tous, comme s'en sont réjouis les patrons de la filière de la viande bovine, comme s'en est réjoui l'ensemble des acteurs !

Ensuite, nous sommes vigilants afin que les conditions d'application de ce protocole soient à la hauteur des exigences de nos producteurs : c'est l'intérêt de la France d'œuvrer en ce sens ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Baptiste Moreau](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1038

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2018](#)